

La pépinière d'entreprises de Gros-Jacques quasi achevée

Dans quelques jours, la pépinière d'entreprises "énergies renouvelables" du parc environnemental de Gros-Jacques, qui s'étend sur 2 000 m² à Oust-Marest, sera terminée. Début septembre, elle accueillera ses premiers locataires. Sur le plan de la construction, c'est une vraie réussite. Elle s'ancre parfaitement dans le paysage.

Ça y est. La pépinière d'entreprises énergies renouvelables du parc environnemental de Gros-Jacques (certifié EMAS et Iso 14 000) à Oust-Marest est quasiment achevée. Elle accueillera ses premiers locataires en septembre. Elle sera unique en France car seuls tous les secteurs de la grande famille des énergies renouvelables peuvent rejoindre la pépinière : éolien, pompe à chaleur, géothermie, solaire thermique et photovoltaïque, agro et algocarburants, bois énergie, hydraulique, biogaz, énergies marines, valorisation énergétique des déchets...

Rappelons que ce projet ambitieux de 3 millions d'euros est né du partenariat entre la société allemande Energieteam – qui sera la première à entrer dans les murs –, la communauté de communes de Gros-Jacques et les anciennes CCI d'Abbeville et du Tréport (aujourd'hui



D. R.

La pépinière s'intègre parfaitement.

CCI Littoral normand-picard). Le besoin de ce type d'équipement avait été détecté en raison du retard important de notre pays par rapport à l'Allemagne dans le développement des énergies renouvelables.

Ses caractéristiques

Parfaitement intégrés, les bâtiments, d'une surface de 2 000 m² en ossature bois labellisé durable, sont réalisés selon la norme HQE. Six cibles prioritaires de construction ont été retenues : assurer l'harmonie des bâtiments avec l'environnement immédiat, choix intégré des procédés et produits de construction, gestion de l'énergie, gestion de l'eau, entretien et maintenance et confort acoustique.

La production de chaleur est assurée dans le bâtiment des bureaux par une pompe à chaleur air-eau reliée à des plafonds radiants et des émetteurs basse température. Des panneaux photovoltaïques couvriront, quant à eux, environ 80 % des besoins en électricité du bâtiment grâce à une orientation favorable de la toiture. La première tranche comporte 750 m² de bureaux, soit 23 bureaux (de 20 à 40 m²) pouvant être rendus communicants, 800 m² d'ateliers (3 ateliers de 230 à 300 m²) et une salle de séminaire-conférence de 210 m² pour 150 personnes. A l'intérieur, l'espace surprend par sa luminosité.

Côté loyer, pour exemple, la location prévisionnelle des bureaux de 20 m² a été fixée à partir de 5 euros le mètre carré par mois et hors charges et celui des ateliers de 230 m² à partir de 3,25 euros par mètre carré et par mois hors charges. Une deuxième tranche de 1 200 m² est prévue.

Des aides

L'écoterritoire Somme-Picardie maritime s'est engagé depuis un an avec six autres territoires français dans une démarche proactive de développement des entre-



D. R.

Eric Masson, animateur énergies renouvelables.

prises nouvellement créées dans le secteur des écoactivités sur notre territoire, sous la labellisation 'Ecoterritoires de France'. Il bénéficie de l'appui de partenaires économiques locaux qui se concrétise notamment par la recherche d'offres immobilières et foncières disponibles, des aides financières octroyées par le conseil général de la Somme, notamment pour la location au sein de la pépinière (une aide à la location à hauteur de 25 % du loyer pour la première année réservée aux créations ou implantations nouvelles dans le secteur des écoactivités), et des aides à l'investissement pour l'immobilier d'entreprise (8 000 euros par emploi créé), majorées pour les projets s'inscrivant dans une démarche HQE (jusqu'à 14 000 euros par emploi) accordées par la région Picardie et le département de la Somme. Energieteam sera donc la première entreprise à emménager. Une dizaine d'autres contacts ont été noués. « Nos contacts concernent des sociétés dans l'éolien, la maintenance dans l'éolien, l'expertise, le solaire et les pompes à chaleur », résume Eric Masson, tout nouveau animateur énergies renouvelables à la CCI Littoral normand-picard, qui travaille sur le projet en étroite collaboration avec le réseau "Investir en Picardie maritime" piloté par Edwige Guyomard.

Isabelle Boidanghein